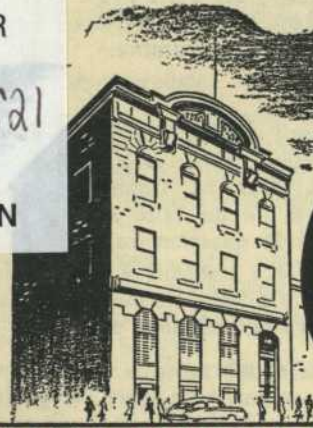


Protect - mensuel

PER

C-621

CON



Commerce MONTRÉAL

ORGANE OFFICIEL DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DU DISTRICT DE MONTRÉAL

APRÈS une année

S'il est une mission agréable qui appartient au président de votre Chambre, c'est bien celle de venir faire rapport du travail accompli au cours de l'exercice qui vient de se terminer. Mission agréable, car elle marque un terme à des responsabilités onéreuses, mais surtout parce que depuis bientôt vingt ans, votre président n'a pas cessé de ressentir l'immense satisfaction d'un autre pas dans la direction du progrès. Votre Chambre vient de terminer une autre année de service plus étendu à ses membres et à la collectivité en générale, à la collectivité de langue française plus particulièrement.

La Chambre de commerce du district de Montréal est une association de citoyens éclairés qui mettent volontairement en commun leur expérience, leur influence et certains fonds pour promouvoir et défendre leurs intérêts collectifs ou particuliers compatibles avec la prospérité et l'expansion de la région métropolitaine. "Avec les années, la Chambre de commerce du district de Montréal est devenue en fait, sinon en droit, le porte-parole reconnu des milieux d'affaires de langue française au Canada". Je vais reprendre certains des énoncés de cette définition. Après tout, comment peut-il être possible de servir une institution si on ne la connaît parfaitement. C'est malheureusement le cas de nous tous tant que nous sommes. La Chambre, c'est quelque chose de grand, c'est quelque chose de subtil, c'est en quelque sorte un organe de la réalisation économique d'un peuple. Soixante-quatre ans de travail continu, toujours dans la même direction, celle de la promotion canadienne-française, ont abouti à la concrétisation de rêves et de méditations, au passage dans les faits d'améliorations fondées sur l'étude et la recherche, à l'établissement d'une doctrine faite de fierté, de foi dans l'avenir, de justice et de charité. Ceux qui ont conçu l'Oeuvre, ceux qui l'ont organisée, ceux qui la continuent, des citoyens éclairés tous, des volontaires tous, des contributeurs d'influence et de fonds tous, des promoteurs et des défenseurs d'intérêts collectifs et particuliers tous, mais plus spécialement et toujours, des serviteurs de la collectivité. Messieurs, on l'oublie trop souvent, l'existence de la Chambre de commerce du district de Montréal n'a d'autre justification que la promotion canadienne de langue française. Admis, que la Chambre de commerce du district de Montréal comme toutes les Chambres de commerce en milieu anglo-saxon travaille à l'amélioration de sa municipalité, de sa province et de son pays; admis qu'elle met à la disposition de ses membres des services analogues à ceux que rendent les autres Chambres de commerce, mais en plus, elle est la gardienne de l'avenir économique canadien-français.

Ce rôle, elle ne l'a pas cherché. Tout au plus, dans ses premières années, se préoccupait-elle de défense. Son rôle de promotion lui est venu par évolution. Qu'on lui enlève cette mission et d'accord avec les présidents qui m'ont précédé et tous vos Conseils d'administration, je proposerai la fusion avec l'organisme de langue anglaise qui n'aurait qu'à devenir bilingue. Et alors, avec tous ceux qui ont tâché à l'Oeuvre je fonderai une autre Chambre de commerce du district de Montréal pour travailler à la montée d'un peuple vers la Nation. Voilà ce que j'ai voulu vous souligner dans la définition de votre Chambre pour, qu'avec moi, vous ressentiez avec plus d'urgence ce devoir primordial, ce devoir qu'on ne peut ignorer sans déchoir, celui de concourir à la mission de cet institution que j'aime et que je sers avec vous, la Chambre de commerce du district de Montréal!

A peine, Son Honneur le Maire de Montréal avait-il reçu mon serment d'office, que je vous disais: "La Chambre de commerce du district de Montréal, ce n'est pas le président, la Chambre de commerce, ce n'est pas les dignitaires, la Chambre de commerce, ce n'est pas les administrateurs, la Chambre ce n'est pas le secrétariat, la Chambre c'est vous tous, les membres qui la composez. Plus votre part à vous sera active, plus votre Chambre se rapprochera de l'accomplissement de sa mission.

La Chambre de commerce du district de Montréal, je le répète, s'identifie à ses membres. C'est donc à eux qu'elle doit le succès de l'exercice qui se termine. Ce succès, elle doit également à la cordialité des relations qu'elle a entretenues avec les autorités constituées, les groupements qui ont coopéré à son oeuvre, les titulaires de la direction des grands services publics, de même qu'avec les institutions d'importance. Il ne serait pas juste de ne pas attribuer une partie du mérite, et non la moindre, aux journaux et à la radio qui ont soutenu la Chambre dans ses initiatives. A tous, la Chambre de commerce du district de Montréal, par ma voix, offre des remerciements très sincères.

Mes remerciements vont enfin à mes amis de l'Exécutif et du Conseil d'administration, à mes collaborateurs des commissions et comités, à vous tous, messieurs les membres qui m'avez élu, au personnel du secrétariat. Et, comme disait mon prédécesseur, ensemble, nous qui constituons la Chambre de commerce du district de Montréal, nous nous rendons avec modestie le témoignage d'avoir servi. Une fois de plus, la Chambre de commerce du district de Montréal a été fidèle à sa mission: "travailler au bien-être économique, civique et social du district de Montréal et plus spécialement à la promotion et à la défense des intérêts bien compris du Canada de langue française tout entier."

Le président,
Antoine DESMARAIS.

N.D.L.R. — Au cours de son allocution, M. Desmarais a rendu hommage à tous ceux qui se sont dévoués aux travaux de la Chambre, et brossé un tableau succinct des activités de l'année, consignées au rapport annuel dont résumé paraît à l'intérieure du présent numéro.

VIE DE LA CHAMBRE

La Chambre de commerce du district de Montréal a été fondée en décembre 1886 pour satisfaire un besoin de solidarité économique et sociale des Canadiens de langue française. Plus généralement, sa loi corporative lui donne pour mission de "travailler au bien-être économique, civique et social du district de Montréal et au développement de ses ressources."

La Chambre de commerce du district de Montréal est une association de citoyens éclairés qui mettent volontairement en commun leur expérience, leur influence et certains fonds pour promouvoir et défendre leurs intérêts collectifs ou particuliers compatibles avec la prospérité et l'expansion de la région métropolitaine. En fait, sinon en droit, la Chambre de commerce du district de Montréal est devenue le porte-parole officiel des milieux d'affaires de langue française au Canada.

On trouvera ci-dessous une brève description des manifestations de régie interne de la Chambre.

Assemblées Générales

Il y eut au cours de l'exercice 1950-1951, cinq assemblées générales conformes aux règlements. Pour se rendre au désir exprimé par un groupe important de membres, on a tenté au cours de l'exercice, l'expérience de dissocier les assemblées générales des déjeuners-causeries. L'expérience n'a pas toujours été heureuse. Cette façon de procéder per-

met cependant aux membres de prendre une part plus active aux assemblées, d'y exprimer leurs opinions et d'y discuter les questions qui leur sont soumises. En fin d'exercice, les administrateurs de la Chambre ont confié au Comité des visites industrielles le soin d'organiser les assemblées générales de façon à s'assurer la présence du plus grand nombre possible de membres. Il y eut au cours de l'exercice, en plus des assemblées générales prévues par les règlements, une assemblée générale spéciale au cours de laquelle on adopta des amendements aux règlements, en vue de modifier les cotisations. Les assemblées générales ont reçu rapport des initiatives de l'Exécutif, du Conseil d'administration et des Commissions dont elles ont ratifié la formation.

Conseil d'Administration

Les administrateurs de la Chambre de commerce du district de Montréal se sont réunis 14 fois au cours de l'exercice 1950-51. A toutes les assemblées, certains dignitaires de la Chambre participaient aux élections. Comme se doit chaque année, le Conseil a adopté au début de l'année le budget que lui a soumis les dignitaires. Il a ensuite procédé à la formation des Commissions. Au cours des autres assemblées, les administrateurs ont consacré leur travail à l'étude des rapports de l'Exécutif et des Commissions. Conformément aux règlements, tout ce qui a pu affecter au cours de l'exercice la doctrine de la Chambre, a reçu l'approbation du Conseil.

Au mois de novembre, les administrateurs de la Chambre ont eu le regret de perdre leur collègue Jean-Paul Gauthier, décédé subitement. Au nom de tous les membres de la Chambre, l'Exécutif et le Conseil ont manifesté leur sympathie à la famille de monsieur Gauthier.

Exécutif

Les membres de l'Exécutif de la Chambre se sont réunis 25 fois, depuis leur élection au mois de mai 1950. C'est dire que sauf les mois d'été, et une brève période aux environs de Noël et de Pâques, ils se sont réunis chaque semaine. Les assemblées avaient lieu le jeudi, de onze heures trente du matin à une heure de l'après-midi. Les assemblées de l'Exécutif ont porté sur l'administration financière, la régie interne, la procédure, la distribution du travail et la surveillance de son exécution.

Recrutement

Grâce au travail efficace de ses délégués, la Chambre de commerce a admis dans ses cadres 264 nouveaux mem-

bres depuis le 1er avril 1950. C'est un actif puissant qui augure très bien pour les destinées de la Chambre.

Cotisation

Le conseil d'administration a confié à un comité de finances la mission d'étudier la situation financière de la Chambre et de lui faire rapport après avoir jugé la question au mérite.

Ce comité a transmis à l'Exécutif et au Conseil d'Administration de la Chambre les recommandations suivantes :

1 — Les membres de la Chambre devraient se répartir en deux catégories : les membres à titre individuel et les maisons d'affaires.

2 — La contribution individuelle devrait être portée à \$35.00

3 — Dans le cas des maisons d'affaires, la cotisation annuelle devrait être de \$35.00 plus cinquante cents pour chacun de leurs employés au-dessus de vingt-cinq. Les négociations seraient de mise dans le cas d'injustice à l'endroit des membres ou de la Chambre.

4 — Chaque maison d'affaires pourrait être représentée à la Chambre par autant de personnes qu'il y a de fois \$35.00 dans sa cotisation annuelle.

5 — Pour fin d'éligibilité et d'élection, les représentants dûment accrédités et délégués par les maisons d'affaires seraient assimilés aux membres à titre individuel.

Les raisons qui ont motivé ces recommandations sont les suivantes :

a) constituer à la Chambre une réserve pour les mauvais jours et assurer une fonds de roulement.

b) faciliter la formation d'une caisse de retraite du personnel du secrétariat de façon à assurer un minimum de sécurité aux chefs de service, à leurs collaborateurs et collaboratrices.

c) établir une échelle des traitements du personnel en fonction de leur compétence et de leur responsabilité.

Le Conseil d'administration a reconnu le bien-fondé de ce rapport et, à son tour, a proposé des amendements aux règlements à une assemblée générale spéciale, qui eût lieu le 29 novembre 1950, au Cercle Universitaire. Les membres ont approuvé les projets mis de l'avant.

Il fut réservé aux membres appartenant à l'échéance de janvier, d'étréner cette nouvelle formule. Il est intéressant de constater qu'elle a été généralement bien accueillie.

Pour le magnifique travail accompli, les membres du comité de finances méritent les remerciements et félicitations de tous.

Nos Professionnels

MAURICE TRUDEAU. C. R.

de l'étude Trudeau, Beaugard, Beaulieu et Ethier, 204 ouest, rue Notre-Dame, LA. 1126.

AVIS

Tous les membres de la Chambre qui désirent se procurer une copie du rapport annuel, n'ont qu'à communiquer avec le secrétariat dont le numéro de téléphone est PL. 3901.

MANIFESTATIONS SPÉCIALES

Déjeuners-causerie

Comme par les années passées, la Chambre a tenu 20 déjeuners-causerie hebdomadaires. Les membres pouvaient s'abonner ou acheter leurs billets à l'entrée.

Ces déjeuners constituent une tribune populaire et recherchée et donnent aux membres un lieu de rendez-vous fréquents et assurés.

C'est une occasion favorable aux relations d'affaires et une circonstance pour demander un invité et entendre un conférencier distingué.

Premier congrès annuel

La Chambre a tenu son premier congrès annuel au Club seigneurial à Montebello, les 8 et 9 novembre 1950. Permettre aux membres de se connaître davantage et mieux connaître leur Chambre était le but de cette manifestation. L'ambiance calme et accueillante du club favorisait l'étude et la détente. Ce fut une occasion de méditations collectives sur la Chambre.

Dîner Ameye

Le 29 mai dernier, une trentaine de membres rencontraient à l'heure du dîner M. Louis C. Ameye, conseiller économique de la Banque de Bruxelles, de passage à Montréal et échangeaient leurs opinions sur les problèmes d'intérêts commerciaux et économiques entre le Canada et la Belgique.

A la foire internationale de Chicago

Du 12 au 16 août 1950, le service des manifestations d'ensemble conduisit un groupe d'une trentaine de membres en avion ou en chemin de fer à la première foire internationale du commerce des Etats-Unis. En plus de la foire qui était immense, les voyageurs visitèrent Chicago et Toronto.

Art de convaincre

Après un an de travail soutenu, MM. Albert Leduc et Gaston-M. Marchand avaient réussi à mettre au point une formule susceptible de permettre aux membres qui le désiraient, de mettre en valeur leur personnalité et de développer leurs capacités de convaincre. La formule, après avoir été mise à l'essai sur des volontaires, fut mise en pratique sur un premier groupe de 19 membres qui voulurent bien s'enregistrer. Il y eut 12 réunions, du 16 janvier au 27 mars. Ce fut un tel succès que dès l'automne prochain, la Chambre offrira la méthode de convaincre de MM. Leduc et Marchand à tous ses membres.

Réception du jour de l'an

La Chambre a continué sa tradition de recevoir ses membres à l'occasion du jour de l'an. Cette réception eut lieu cette année le 28 décembre, au Cercle Universitaire. C'est une cérémonie empreinte de simplicité au cours de laquelle les membres échangent leurs vœux.

Tournoi de golf

Le deuxième tournoi de golf annuel de la Chambre a eu lieu au Islesmere Golf and Country Club, le 28 juin 1950. Cent trente-deux membres y participèrent et y gagnèrent de très nombreux prix. C'est une occasion de détente qui favorise les relations entre membres. L'atmosphère y est toute de cordialité.

Visites industrielles

Vers la fin de l'exercice, l'Exécutif a autorisé la formation d'un comité en vue d'organiser périodiquement pour les membres des visites industrielles, commerciales et civiques. En plus, ce comité était chargé de l'organisation des assemblées générales de la Chambre. La première manifestation de ce comité a eu lieu au Jardin Botanique à l'occasion d'une assemblée générale, le 18 avril. Un programme de visite a été arrêté et les membres en entendront parler sous peu.

Voyage d'Europe

Le 18 avril, quelque cinquante personnes se sont embarquées sur l'île de France pour l'Europe. Les voyageurs visiteront les principales foires du printemps et seront de retour vers la mi-juin.

VISITE INDUSTRIELLE

La Deuxième visite organisée par le
Conseil des Visites industrielles
aura lieu chez

CHRISTIN LTÉE,
2775 est, rue Sherbrooke.

Mercredi, le 9 mai
à 4 heures p.m.

Tous les membres sont invités.

- ★ Historique
- ★ Opération
- ★ Production
- ★ Vente
- ★ Distribution
- ★ Visite de l'usine

Pour information: Yvon Meunier — PL. 3901

ORIENTATION ÉCONOMIQUE, CIVIQUE ET SOCIALE

Le Conseil d'orientation a pour fonction d'interpréter pour les membres et le public les mesures prises par les gouvernements de même que par les grands organismes de régie. Il étudie les questions relevant du domaine économique, civique et social, établit une liaison entre la Chambre et les représentants du peuple d'une part et les fonctionnaires d'autre part. Enfin il fait connaître aux autorités constituées l'opinion des hommes d'affaires.

Le Conseil d'orientation s'appuie, pour l'exécution de son mandat, sur le service d'orientation dont le personnel trop peu nombreux se dévoue sans compter.

Au mois de novembre 1950, le Conseil d'orientation a eu le malheur de perdre son président, décédé subitement. Les membres du Conseil d'orientation renouvellent dans ce rapport annuel, leur témoignage d'estime et d'admiration pour Monsieur Jean-Paul Gauthier dont ils avaient appris à connaître la compétence et le dévouement.

Au cours de l'exercice 1950-1951, le Conseil d'orientation a tenu 11 assemblées.

Dès le début de l'exercice, le Conseil d'orientation, lors de sa première réunion, a réparti entre ses nombreux comités, le programme de travail que lui a confié le Conseil d'administration. Au cours de l'année, il a créé d'autres comités pour étudier les questions nouvelles que lui référaient les administrateurs. Quant à ses autres séances, il les a consacrées à l'étude des rapports qui lui venaient de ses comités. Les rapports du Conseil d'orientation sont transmis au Conseil d'administration. Une fois approuvés, ces rapports deviennent l'expression officielle de l'opinion de la Chambre de commerce du district de Montréal. Suit une brève analyse du travail accompli par le Conseil d'orientation et ses comités, au cours de l'exercice.

Domaine fédéral

1 — Le service d'orientation économique reçoit toujours un grand nombre d'immigrants français et fait tout son possible pour leur être utile. Une première enquête a déjà été commencée sur l'organisation et le fonctionnement des services de l'immigration et de placements des immigrants français. Il est encore trop tôt pour annoncer le résultat de ces démarches.

2 — L'inauguration du service aérien de l'aéroport de Val d'Or continue d'améliorer considérablement les liaisons Montréal-Abitibi.

3 — Le service d'orientation continue de se préoccuper de la représentation adéquate des Canadiens de langue française aux postes de direction du service civil. Malgré les démarches nombreuses, nous n'avons pas toujours connu des succès.

4 — Le mémoire de la Chambre touchant les relations fédérales-provinciales en matière fiscale n'a jamais connu de réactions aussi vives. Dans tous les milieux, on en discute et particulièrement les milieux fédéraux en ont pris connaissance et tout indique qu'il pourra servir de base de discussions et d'ententes. La Chambre ne vise qu'à une répartition équitable des pouvoirs de taxation entre les gouvernements provinciaux et fédéral dans l'esprit de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord.

5 — Des représentations ont été faites auprès des autorités fédérales et provinciales en vue de l'adoption d'une procédure d'amendement à la Constitution du Canada. La Chambre, en matière constitutionnelle, est d'avis qu'à moins qu'on ne soit d'une grande prudence, on risque de compromettre gravement l'équilibre politique et l'avenir du Canada.

6 — La Chambre s'est objectée à ce que l'on amende la Constitution canadienne de façon à permettre aux gouvernements provinciaux de percevoir une taxe de 3% sur les biens et les services. L'on est d'avis qu'il est préférable de préciser les juridictions respectives du fédéral dans le domaine de la fiscalité.

7 — Des représentations ont été faites auprès du Premier Ministre du Canada et l'honorable Ministre des Finances pour que l'on place à la base de l'impôt sur le revenu, les principes suivants:

- l'impôt doit exempter le contribuable du minimum de revenu nécessaire à la vie de sa famille.
- au-dessus de ce minimum, les contribuables doivent être traités avec égalité par l'impôt.

8 — Se plaçant au point de vue de l'efficacité et du rendement, la Chambre n'est pas tout-à-fait satisfaite de la situation faite aux français à Air-Canada. Le personnel préposé aux renseignements aux comptoirs et par téléphone laissent à désirer lorsqu'il s'agit du français. Il en est de même du personnel responsable de la haute administration, il n'y a pratiquement pas de Canadiens de langue française. La Chambre a entrepris de faire des représentations et continuera jusqu'à complète satisfaction.

Domaine Provincial

1 — Le comité du Code du travail doit soumettre son rapport prochainement. Cette longue étude établit les principes qui, dans son opinion, doivent présider à l'établissement d'un code du travail.

2 — La Chambre souhaiterait d'obtenir que l'École Normale Secondaire reçoive du gouvernement provincial, les mêmes octrois que les collèges classiques.

3 — La Chambre a pu se rendre compte que le ministère provincial de l'industrie et du commerce fait une excellente besogne. Elle déplore que le public ne soit pas suffisamment renseigné.

4 — Les membres de la Chambre continuent leurs versements à l'université de Montréal. Il ne reste guère qu'une somme de \$3,000 à payer à l'Université pour liquider la souscription de \$10,000, qu'ils lui ont consentie.

5 — La Chambre a fait des suggestions au gouvernement provincial en vue d'améliorer la loi de la régie des loyers. Le gouvernement a apprécié la collaboration de la Chambre et plusieurs de ses recommandations ont été acceptées.

6 — Le comité qui a étudié le Statut administratif de l'École des Hautes Études s'est entendu sur les principes qui devraient être placés à la base du statut juridique de cette institution. La Chambre sera en mesure prochainement de faire des recommandations qui s'imposent aux autorités concernées.

7 — Afin que la revision des lois d'assurances puisse être faite en tenant compte du point de vue des hommes d'affaires, la Chambre, dans un mémoire qu'elle a soumis à la Commission des assurances, a fait des recommandations concernant l'assurance-vie, l'assurance automobile et l'assurance-incendie.

Domaine municipal

1 — La Chambre a été heureuse que l'honorable Ministre des Affaires municipales de la province de Québec intervienne pour rendre uniforme la période pour décréter l'heure avancée. La Chambre croit qu'il y va de l'intérêt du commerce et de l'industrie que nous ayons une même période uniforme pendant laquelle l'heure est avancée.

2 — Campagne du vote. — En plus d'avoir accordé un appui financier à la campagne du vote, la Chambre a manifesté beaucoup d'attention en demandant aux personnes concernées de s'acquiescer de leur devoir d'électeur, lors de la dernière élection municipale.

Un comité composé de personnes très compétentes en la matière et de représentants officieux des différentes municipalités des régions de la conurbation montréalaise a déjà donné une dizaine de séances en vue d'arriver à la détermination des fonctions, du fonctionnement, du financement et de la composition d'un gouvernement métropolitain. Ce comité a une mission d'une ampleur extraordinaire à remplir. S'il parvient à présenter un rapport avant la fin du prochain exercice, il aura accompli un tour de force.

La Chambre et les autorités constituées

D'une façon générale, la Chambre n'a qu'à se louer de ses relations avec les autorités constituées; que ce soit avec le gouvernement fédéral, avec le gouvernement provincial ou avec le gouvernement municipal, la coopération que la Chambre a reçu lui fait un devoir d'exprimer sa gratitude. Sa tâche en a été facilitée d'autant.

Commerce

Depuis ses débuts, "Commerce" a essayé, chaque mois, de faire de mieux en mieux et veut être et sera la revue qu'il faut lire. Sa formule qui est encore un peu en butte à toutes les difficultés imaginables ne manque pas de s'imposer de plus en plus. Malgré un personnel malheureusement trop réduit, malgré un budget plutôt maigre, malgré le problème sans cesse renouvelé d'améliorer les techniques de production, la présentation, la typographie, malgré la lutte qu'il a fallu pour conserver sa formule originale, Commerce sait par les multiples témoignages reçus que ses buts n'ont pas été manqués.

Commerce veut être une chose unique en Amérique. Commerce veut, par sa mise en page, ses tableaux, ses statistiques, ses photographies, sa rédaction vivante, son style condensé, non seulement plaire, c'est encore facile, mais véritablement servir concrètement les hommes d'affaires, provoquer des initiatives, renseigner dans tous les do-

maines, orienter les efforts, faire de ses lecteurs une élite.

Commerce n'est pas parfait, il ne le sera jamais et nul plus que son personnel n'est convaincu de ce fait. Pour maintenir sa périodicité, malgré son manque de personnel, il a dû parfois dévier un peu de sa conception originale, concession temporaire au manque de ressources. Mais sans compter les sacrifices, le personnel se remet chaque mois à la tâche pour non seulement tenir le coup mais améliorer le plus possible une revue qui fait déjà parler d'elle partout.

Les efforts dépensés pour faire de "Commerce" un succès ne se sont pas avérés vains. Qu'il suffise de mentionner qu'au 31 décembre 1950 la circulation de "Commerce" était de 7901 comparativement à 6102 en juin 1950. De plus les annonceurs dans "Commerce" sont au nombre de 187. Depuis mars 1950, 22 agences de publicité ont décidé d'utiliser "Commerce" comme médium d'annonce pour leur clientèle dans le domaine national. Actuellement 64 annonceurs publient leurs annonces nationales dans la revue.

"Commerce" s'enorgueillit d'être reconnu officiellement par l'A.B.C. dont les rapports semestriels sont diffusés à travers l'Amérique, et d'être membre de l'American Association of Commerce Publications, groupant les principales revues d'hommes d'affaires des E.U. et du Canada.

Comme toute publication à sa première année, le budget de "Commerce" en était un d'essai. On s'était efforcé de couvrir tous les angles possible tant au point de vue revenus que dépenses, de façon à prévenir un douloureux réveil. Les difficultés de la première année ont été surmontées au prix de grands labeurs et les membres peuvent être fiers du chaleureux accueil que leur revue reçoit aussi bien dans les agences de publicité qu'auprès des milliers d'hommes d'affaires, lecteurs assidus de la revue.

Commerce-Montréal

Cette publication hebdomadaire que le membre reçoit chaque lundi matin, sauf pendant les mois d'été, est l'organe officiel de la Chambre qui se propose trois buts très précis : tenir les membres au courant de ce qui se passe à la Chambre, leur rendre des services concrets et immédiats, les renseigner sur les tendances les plus récentes. Commerce-Montréal, au cours du dernier exercice a été publié sous huit pages, c'est-à-dire, quatre de plus que les années précédentes. Ses articles éditoriaux,

(Suite en page 7)

CONSEIL D'ADMINISTRATION

1951 - 1952

□ □ □

LES DIGNITAIRES

◆
Le président
de la Chambre

HONORÉ PARENT

Le premier vice-
président

ROLLAND PHILIE

Le deuxième vice-
président

J.-A. LALONDE

Le trésorier
honoraire

ALB. DESCHAMPS

Le secrétaire
honoraire

J.-A. BOIVIN

Le président du Conseil

ANTOINE DESMARAIS

Les Administrateurs

◆
François-Albert Angers
Romain Bédard
Maximilien Caron
Roland Chagnon
Roger De Serres
Pierre Des Marais
René Dupont
Armand Dupuis
Gérard Favreau
Paul L'Africain
Albert Leduc
L.-P. Leduc
Zotique Lespérance
Huet Massue
Jacques Melançon
Georges-H. Mercier
Gérard Parizeau
Raymond-A. Robic
O.-A. Trudeau
Paul Trudeau

CONSULTATIONS ET RECHERCHES

La tâche du Service des Consultations et Recherches devient tous les jours de plus en plus difficile. Le courrier international ne cesse d'arriver de plus en plus nombreux les visites d'étrangers désirant s'établir au Canada ou y faire affaire ne cessent d'augmenter, cependant que le volume des demandes de renseignements en provenance des membres atteint un point jusqu'à maintenant inconnu. La diversité des demandes qui parviennent au service n'a pas de limite. Heureusement que la Chambre a un réseau de relations considérables et que sa documentation est abondante. Il reste tout de même que le personnel chargé de ce service est trop peu nombreux pour suffire à

toutes les demandes qu'on lui adresse. Chaque jour, en moyenne, le service reçoit une quarantaine de lettres et de cartes postales, une dizaine de visiteurs, et une vingtaine d'appels téléphoniques. Ajoutons qu'on lui adresse une trentaine de publications par jour et on se rendra compte de l'ampleur de la tâche. Le service est essentiellement une centrale coopérative, une Chambre de compensation, un organisme de liaison entre les personnes qui ont besoin de renseignements ou de conseils et les membres qui peuvent donner ces renseignements ou fournir ces conseils. C'est le service sur lequel s'appuie toute la Chambre.

VERS UNE AUTRE ANNÉE

La Chambre a des traditions. Il faut entendre notre directeur général, monsieur Gilbert LaTour, déclarer en séance, au Président du Conseil: "M. le président, c'est une tradition de la Chambre"; "la Chambre a pour tradition..." avec la même solennité que celle du Chancelier du Sceau privé en Grande-Bretagne rappelant au Conseil des Ministres, une coutume qui date peut-être de la promulgation de la Grande Charte! Au début, ces rappels de notre directeur général éveillaient en moi un vague sentiment de respect et d'ébahissement, comme si je m'étais trouvé soudain à participer aux délibérations augustes d'un corps plus que centenaire où la sagesse des générations passées se serait comme cristallisée en une loi non écrite à laquelle il fallait se soumettre.

Quoi qu'il en soit, notre Chambre a des "traditions" et parmi celle-ci, hélas, il y en a une qui semble inexorable: c'est celle qui veut que chaque année, le président de la Chambre et le Président du Conseil quittent leurs postes pour céder leur place à leurs successeurs. Leurs termes expirés, ils semblent dire avec le poète:

"O Seigneur! ouvrez-moi les portes de la nuit afin que je m'en aille et que je disparaisse."

Nous avons à déplorer, ce soir, le départ de M. Raymond Dupuis dont les fonctions de président du Conseil viennent de prendre fin. M. Dupuis fut trop longtemps intimement lié aux affaires de la Chambre pour nous quitter complètement. Nous gardons de lui des actes et des travaux durables qui sont consignés partout dans nos décisions, dans nos manifestes, dans nos procès-verbaux. C'est dire qu'il laisse ici beaucoup du meilleur de lui-même et en particulier le souvenir d'une personnalité

faite de distinction, de courage et de loyauté.

M. Dupuis, au nom de cette assemblée, je vous dis tout de même: "sans adieu", car nous ne cesserons de faire appel à votre expérience et à votre dévouement. Vous nous reviendrez et nous serons toujours heureux de vous accueillir.

Je veux également exprimer à notre président sortant de charge, M. Desmarais, nos sentiments de regret. Mais je veux surtout lui dire le plaisir que nous avons eu à collaborer avec lui et combien nous avons apprécié la façon expérimentée et éclairée avec laquelle il a dirigé les destinées de notre groupement. M. Desmarais devient maintenant président du Conseil. Cette nouvelle fonction, plus discrète que l'autre, plus effacée peut-être, n'en est pas moins importante. Peut-être l'est-elle davantage. Je suis heureux, au moment où j'entreprends avec le Conseil nouvellement élu, de diriger les destinées de notre Chambre, au moment où comme le capitaine du navire, je vais donner l'ordre de lever l'ancre pour le prochain voyage d'un an que notre équipage entreprend, je suis heureux de vous dire combien je suis rassuré et confiant à la pensée que M. Desmarais va tout de même être encore à la barre du gouvernement.

Ai-je besoin de vous dire la joie que j'éprouve à retrouver autour de moi, dans l'Exécutif, mes anciens collègues qui ont été réélus et de souhaiter la bienvenue à M. Boivin qui prend place parmi nous.

Enfin, j'offre mes félicitations aux nouveaux élus du Conseil d'administration. C'est l'honneur de la Chambre que d'avoir eu à choisir entre tant de candidats aussi hautement qualifiés. Tous ne pouvaient être élus, mais tous étaient

dignes de l'être. Le sort a décidé. C'est avec plaisir que nous accueillons ceux qui ont été élus. Mais en ce faisant, nous avons la satisfaction de savoir que les hommes de mérite qui n'ont pas été choisis cette année, sont là pour assurer la relève à l'avenir, quand des vacances se produiront.

Je dois un mot particulier à M. Roland Philie qui devait accéder à la présidence, cette année, mais que les circonstances empêchent d'assumer cette fonction. Consolons-nous, nous ne perdrons rien à attendre, puisque M. Philie garde son poste de premier vice-président et que l'an prochain, il devrait normalement prendre le commandement suprême.

x x x

Il me reste maintenant à vous dire combien j'apprécie l'honneur que vous m'avez fait en m'élisant votre président. Je voudrais, si cela était possible, élargir, dépasser les cadres rigides du mot "merci", pour y ajouter en quelque sorte une nouvelle dimension en profondeur qui renfermerait tout ce que je ressens d'émotion et de gratitude devant cette élection. Ici, je sens que mon discours pourrait être interminable car il n'aurait pour borne que ma gratitude qui est sans limites. Je me contenterai donc d'ajouter que mon dévouement sera à la mesure de ma connaissance. Mais je vous rappelle que votre personnel administratif, si ardent, si intelligent, si compétent qu'il soit; que votre Conseil, votre Exécutif et votre président peuvent bien peu s'ils ne se sentent étayés de votre appui et de votre réconfort. La Chambre de Commerce, c'est vous. Il faut que vous trouviez ici l'expression de vos opinions et de vos sentiments. Vous êtes ici chez vous. Vous devez avoir l'orgueil de votre Chambre, en comprendre et assumer toutes les décisions, toutes les attitudes, toutes les responsabilités.

Le rôle de la Chambre est grand, elle doit être comme le buisson ardent d'où se fait entendre la voix d'une opinion publique éclairée, renseignée et avertie. Pour qu'elle exerce l'influence qui lui est due, il est nécessaire qu'elle soit bien renseignée, que ses décisions soient judicieuses; qu'elle soit courageuse, courageuse surtout en face des intérêts divers et des factions politiques et autres. Elle doit cependant se garder des extrêmes. Son indépendance ne doit jamais être mise en doute. Son intrépidité doit être à la hauteur de ses convictions. Il faut aussi qu'elle soit unie. Cette unité, il vous appartient de la réaliser et de la maintenir.

Mesdames et Messieurs, il est temps maintenant de lever l'ancre. Je vous dis une dernière fois merci du fond du coeur.

Le président,

Honoré Parent

LA FÊTES DES MÈRES

Bientôt va avoir lieu la fête des mamans. Ce jour-là, tous les enfants, petits et grands, pourront fêter celle qui, dans les bons comme dans les mauvais jours, lorsqu'ils étaient petits ou grands, a été leur fidèle soutien et leur plus grande amie. Vous tous, vous lui offrirez soit des fleurs, soit un cadeau afin de célébrer d'une manière spéciale cette date. Croyez-vous que ce sera tout ! Croyez-vous que ce n'est que par un simple cadeau que l'on peut manifester à sa mère toute sa reconnaissance ? Le commerce a pris une excellente initiative en lançant une campagne en vue de populariser les cadeaux aux mamans. Cette initiative est parfaite mais elle n'est pas suffisante. Afin de manifester à nos mères toute notre reconnaissance, il faut que notre coeur lui prodigue des trésors de tendresse, lui témoigne des sentiments tendres. Il faut que les cadeaux que nous offrirons à nos mamans, le jour de la fête des mères, soient accompagnés par une profonde reconnaissance venant directement du coeur. Il faut que sur ses vieux jours, notre maman puisse être repayée, bien imparfaitement d'ailleurs, de toute l'infinie bonté qu'elle a eu pour nous. C'est aussi bien un devoir individuel qu'un devoir national, car sans les mamans canadiennes françaises, que serions-nous aujourd'hui ?

PUBLICATIONS ... (Suite de la p. 5)

d'une allure plus vive que par le passé, visaient à provoquer les réactions qu'ils ont provoquées. Depuis bientôt deux mois, Commerce-Montréal publie également des documents de base pour l'homme d'affaires. Commerce-Montréal coûte très cher et si ce n'était l'intérêt qu'y portent les membres, les administrateurs de la Chambre s'en dispenseraient peut-être.

"VOULEZ-VOUS ..."

Voulez-vous savoir pourquoi la province de Québec compte plus de faillites que l'Ontario, alors qu'il y a moins de commerces chez nous que chez nos voisins ?

Voulez-vous connaître la situation des diverses compagnies importantes du Canada ? Quelle était leur situation financière à la fin de 1950 ? Quel est le dividende qui a été versé aux actionnaires ?

Voulez-vous savoir quelles sont les meilleures possibilités de placement d'argent au Canada ? Quelles sont les compagnies les plus intéressantes ?

Voulez-vous être au courant des événements nationaux et internationaux qui sont survenus depuis un mois ?

Voulez-vous connaître les principales difficultés de l'économie internationale ?

Si oui, lisez "COMMERCE" de mai qui vous parviendra la semaine prochaine !

BUREAU À LOUER

Bureau à louer — 3 pièces — 1487 Mountain — MA. 4304 — \$85. par mois (Publ.)

MAGASINS À LOUER

Nouveau centre commercial à la Côte-des-Neiges. Quartier populaire. Excellent site pour ferronnerie, lingerie, mercerie, magasin de chaussures, cordonnerie, salon de coiffure, bijouterie, librairie ou tout autre commerce. S'adresser à AT. 4951, coin Darlington et Barclay. (Publ.)

À VENDRE À SACRIFICE

Fonds de commerce de mercerie pour hommes et fixtures situé à 1 rue Charest, Ste-Geneviève de Pierrefonds. Loyer très bas. Marchandise achetée au cours de 1950. Sacrifierais à très bon marché. S'adresser à M. Georges W. Nukle, 14915 Boul. Gouin ouest, Ste-Geneviève-de-Pierrefonds. Tél. 214. (Publ.)

CONTRIBUONS AU PLACEMENT DES JEUNES

A cette époque de l'année, des milliers d'employeurs tournent leurs yeux vers les jeunes afin de faire un choix parmi les gradués bientôt disponibles de nos écoles.

Afin d'éviter aux jeunes de s'embaucher au hasard et aux employeurs d'engager à peu près leurs collaborateurs, le Centre du Placement des Jeunes met à leur disposition les services d'experts en orientation.

C'est ainsi que les employeurs (auxquels ces jeunes sont présentés, à la suite d'une sélection basée à la fois sur les aptitudes du candidat et les exigences des emplois ouverts), peuvent bénéficier d'un personnel qui répond aux besoins de leur entreprise.

Toute personne intéressée voudra bien communiquer avec le Centre du Placement des Jeunes, situé à 10 est rue Notre-Dame, téléphone BE. 0171.

TENDANCE ... (Suite de la p. 8)

vante: "Quelle est votre occupation ou quel genre de travail faisiez-vous durant la semaine qui a précédé le recensement?" De plus, il demandera à la personne en cause si elle n'exerce habituellement que l'emploi qu'elle détient ou si elle a quelque autre occupation. Dans ce dernier cas, il prendra note de l'occupation habituelle. Certaines autres questions auront trait au genre d'affaires ou d'industrie auquel chaque Canadien est affecté. L'agent recenseur voudra en outre savoir si le particulier interrogé est un salarié, un employeur, un travailleur familial non rémunéré ou bien s'il travaille à son compte. Les renseignements obtenus fourniront une réponse à certaines questions d'intérêt vital, notamment celles-ci; combien de Canadiens font partie de la main-d'oeuvre ou à d'autres genres d'activité; quelle sont les occupations actuelles et habituelles de la population canadienne; quels changements sont survenus dans le tableau des occupations au cours des dix dernières années; enfin, comment la situation, au Canada, au point de vue des occupations, se compare-t-elle avec celle des autres pays?

Jour : CA. 1139-0

Nuit : BY. 2336

Consultez

Dominion Sprinkler Company Limited

Pour une protection adéquate contre le feu
7220 Alexandre, Montréal 14

"Goûtez un SPAGHETTI différent de ce que vous avez déjà mangé"

CAFÉ
Pot au Feu
CARTIERVILLE

SALON "COCKTAIL"

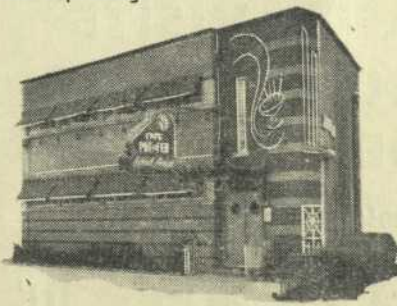
poulet, steak, etc.

Jean Marsolais, prop.,

BY. 1393

3701 ouest, boul. GOUIN,

BY. 0070



TENDANCES DE L'OCCUPATION AU CANADA

A l'instar des recensements qui ont été effectués au Canada depuis 1871, le neuvième recensement décennal qui



**T éléphone
A vec
S ecrétaire**

Robert V. Harwood
630 ouest, rue Dorchester

MA. 9491

**DES ROSIERS
CARTAGE, CO. Inc.**

111, 31ème Avenue,
Ville St-Pierre, P.Q.
WA. 2778*



Spécialistes en musique
d'arrière-plan pour établis-
sements commerciaux ou
industriels, Musique choisie
et orchestrée selon les
besoins de votre établisse-
ment.

REDIFFUSION INC.

1085, COTE BEAVER HALL, UN. 4601 Montréal

Lettrage de Camions

BROSSO

CH.7622 1558 *Visitation*

LA PATRIE FLEURISTE

ENRG.

L'ART ET LA DISTINCTION
DANS LES FLEURS

168 est, rue Ste-Catherine PL. 1786-7

aura lieu en juin prochain comportera comme partie intégrante le rassemblement de statistiques relatives à l'occupation. Il n'existe probablement pas de donnée plus révélatrice sur les individus. Comme l'occupation constitue le gagne-pain d'un particulier, elle permet souvent de grouper à son sujet de nombreux renseignements: lieu d'habitation et mode de vie, biens, relations, quotient intellectuel, etc. Elle est un facteur essentiel de détermination de la condition économique et sociale d'un citoyen et, dans une plus vaste perspective, des données d'ensemble sur les occupations d'une population révèlent dans une grande mesure la situation générale d'un pays au point de vue économique et social. D'autre part, on peut se rendre compte, par l'étude des tendances de l'occupation, de l'avancement économique et technologique d'un peuple.

Au début du siècle, environ 1,750,000 Canadiens, soit 44 p. 100 de la population, (à l'exclusion des enfants âgés de moins de dix ans) constituaient la main-d'oeuvre appliquée à fournir au peuple canadien les produits et les services nécessaires. Aux environs de 1941, la main-d'oeuvre se chiffrait par 4,500,000 personnes, ce qui représentait 48 p. 100 de la population.

En ces quarante années, le tableau des occupations s'est modifié sensiblement comme conséquence du développement rapide des ressources agricoles, forestières, minières, hydrauliques et touristiques du Canada. Le niveau de vie du peuple canadien s'est élevé et la mise au point de produits nouveaux a créé de nouveaux genres d'emploi. Le développement des industries manufacturières et des services a été accompagné par un mouvement continu de délaissement de la ferme pour les centres urbains. Comme résultat, l'importance relative des occupations agricoles a di-

minué en 1901, 46 p. 100 des hommes que comptait la main-d'oeuvre au Canada était des travailleurs agricoles, alors qu'en 1941 moins de 32 p. 100 de cette main-d'oeuvre, soit toutefois plus d'un million d'hommes, était affecté aux travaux de la ferme. D'autre part, on accusait une augmentation de la proportion d'hommes occupés dans l'industrie, le commerce, les transports et les divers services.

Le travail de la femme hors du foyer est devenu de plus en plus fréquent. La main-d'oeuvre comptait en 1901 et en 1941 respectivement 238,000 et 833,000 femmes. On s'attend que lors du prochain recensement le nombre de femmes au travail excède le million. En 1901, plus du tiers des femmes que comptait la main-d'oeuvre était affecté au service domestique; il y en avait moins d'un quart en 1941 et ce pourcentage a diminué de façon sensible pendant et depuis le dernier conflit. Cinq p. 100 des travailleuses faisaient en 1901 du travail de bureau alors qu'en 1941 la proportion augmentait à 19 p. 100. Il n'y avait en 1901 qu'environ 3,000 femmes à occuper des emplois de sténodactylo cependant que le nombre de ces employées était porté à près de 78,000 en 1941. Les possibilités accrues d'accéder à l'instruction supérieure et le changement d'attitude au sujet du statut de la femme ont permis aux femmes de se qualifier pour une grande variété de professions: médecine, journalisme, bibliothéconomie, travail social sans compte les anciennes professions comme l'enseignement et le soin des malades.

A chaque personne âgée de 14 ans et plus, au travail, ou possédant un emploi sans l'exercer de fait ou se trouvant en quête de travail au cours de la semaine précédant la date du recensement, l'agent recenseur posera lors du prochain recensement la question sui-

(Suite en page 7)

**SOYEZ PRÉSENT
À LA VISITE
INDUSTRIELLE
DE MERCREDI**

(voir page 3)

M. Arthur Hooper, greffier adjoint,
Hôtel de Ville, D
275 est, rue Notre-Dame, ste 120,
Montréal.

PORT PAYÉ CANADA POSTAGE PAID
2 C.
NO. 5747
MONTREAL

PL. 3901*

LA CHAMBRE DE COMMERCE DU DISTRICT DE MONTRÉAL